

Effets économiques élargis des infrastructures de transport : vers un élargissement de l'analyse socioéconomique ?

Organisateurs-trices :

Yves Crozet (LAET)
Emile QUINET (Paris School of Economics)
Cécile Chèze (LAET)

Contact :

Yves.crozet@laet.ish-lyon.cnrs.fr
Cécile.cheze@gmail.com

Numéro spécial de revue projeté (O/N) ; O (*Cahiers Scientifiques du Transport ? Ou revue d'économie régionale et urbaine ?*)

Texte d'appel à communications

Depuis quelques années, les méthodes d'évaluation des projets d'infrastructures de transport se sont enrichies de nouvelles questions et de nouvelles méthodes.

- Suite aux travaux conduits notamment au Royaume-Uni (T. Venables, D Graham) des impacts non conventionnels ont été recherchés. L'amélioration de l'accessibilité ne conduirait-elle pas à un gain de productivité, notamment dans les zones denses ou du fait du développement de la grande vitesse ?
- Il existe désormais de nombreux travaux scientifiques cherchant à mesurer *ex post* quels auraient pu être les effets de projets déjà réalisés.
- Le ministère des transports (CGDD) a demandé au Comité méthodologique et scientifique (CMS) qu'il a mis en place sous la présidence d'Emile Quinet, a commandité à Florian Mayneris un rapport sur la question. Il vient d'être rendu.
- L'objectif de cette session est donc de donner la parole aux scientifiques pour qu'ils présentent les questions théoriques que posent la définition et la mesure des effets économiques élargis, la meilleure façon de les introduire dans le calcul économique et les résultats d'analyses *ex post* ou *ex ante*.

Cette session sollicite deux catégories de travaux académiques. Des études empiriques d'abord et l'observation *ex post* des différentes mécaniques spatio-économiques imputables à la dotation d'un territoire en infrastructure de transport et son poids dans la trajectoire économique locale et régionale. Le débat scientifique pourrait, dans un deuxième temps et de manière cohérente avec la littérature, envisager une intégration *ex ante* de l'évaluation des EEE dans l'analyse coûts-avantages. Se posera alors la question de leur nature, de leur additivité, de leur diversité, du poids de la spécificité territoriale et des perspectives de standardisation de leur mesure dans le cadre des analyses socio-économiques *ex-ante* et des bilans LOTI.

Seront aussi invités les porteurs de projets comme la Société du Grand Paris ou les gestionnaires de réseau comme SNCF-Réseau. Une ouverture internationale sera aussi recherchée, notamment du côté du Royaume-Uni où ces questions font l'objet de travaux scientifiques et de débats.

Mots-clés : effets économiques élargis, externalités, surplus, analyse coûts-avantages, évaluation socio-économique.